



Adresse de la CGT-INRAE

aux agents et aux candidats aux élections présidentielles

Mars 2022.

Cette année aura lieu l'élection d'un nouveau président de la République et le renouvellement du parlement, à partir de quoi un gouvernement sera nommé pour mettre en œuvre des politiques qui impacteront spécifiquement ou globalement la recherche publique et les conditions de travail de ses personnels. Les propositions exprimées dans les programmes des candidats concernent donc nos conditions de travail et nos revendications sont susceptibles de les éclairer.

La CGT-INRAE interpelle les différents candidats concernant leurs projets soumis à nos suffrages pour ces élections. La CGT-INRAE invite les personnels de l'INRAE à porter leur attention sur les questions qui, selon elle, devraient absolument être éclaircies dans les divers programmes publiés.

Nous expliquons dans une première partie la légitimité de l'INRAE à poser les enjeux de ses recherches visant au développement des connaissances et sur les orientations finalisées qui lui semblent correspondre à la satisfaction durable des besoins des populations en ce qui concerne la souveraineté alimentaire, les questions environnementales, ou la préservation de la biodiversité. Ensuite, la CGT-INRAE alerte sur la grave crise régnant au sein de l'INRAE. Ce service public et les missions qui lui sont dévolues sont menacés sans une révision radicale de ses modes de direction, de ses moyens, et de ses orientations. Nous abordons en troisième lieu les revendications à satisfaire, au plus vite, pour répondre aux aspirations des agents en matière d'orientation et d'organisation de l'Institut. En quatrième lieu, nous précisons les moyens pour mettre en œuvre ces orientations. Enfin nous formulons les revendications relatives à la fonction publique et au monde du travail en général.

1. Le rôle de l'INRAE, EPST consacré à la recherche agronomique, l'alimentation et l'environnement.

a. Des enjeux forts.

La crise alimentaire, sociale et environnementale exige des ruptures dans les modes de production et de consommation. Le capitalisme qui domine la planète porte en lui cette crise multiforme, et même la guerre comme on le voit malheureusement aujourd'hui. Notre texte d'orientation adopté en octobre 2019 détaille trois grands objectifs :

- Assurer la souveraineté alimentaire et transformer les modes de production, de transformation et de consommation
- Changer les modes de production : une agriculture et des industries de transformation socialement plus justes, écologiquement performantes.

- Maintenir une pluralité d'usages de la forêt dans un contexte de changement climatique

La transition agro-écologique, qui n'est qu'à peine esquissée, doit donc à terme profondément modifier nos modes de productions (produits agricoles et alimentation) et de gestion des espaces naturels ou semi-naturels (prairies et forêts). Elle est encore largement à inventer. Un des freins à cette transition réside dans la subordination des modes de production à l'intérêt de capitalistes qui soumettent de plus en plus de forces et de moyens de production à leurs objectifs de profits. Les recherches qui aboutiront à la révolution agroécologique nécessaire doivent, elles aussi, se libérer de ces contraintes. Toutes les disciplines sont convoquées à une transition agroécologique basée sur une connaissance plus complète et plus profonde de la nature et des systèmes de production, de transformation, de distribution et de consommation des produits agricoles.

b. La méthode scientifique, toujours plus nécessaire.

Parmi les solutions qui émergent dans le désordre de la crise agricole et alimentaire mondiale, certaines tout en annonçant chercher une rupture avec le productivisme font appel à des notions plus ou moins valides scientifiquement et ignorent les réalités physiques ou économiques de la production. Inversement, les solutions techniques mises en œuvre dans le prolongement du modèle actuel ne font que repousser ses limites au détriment des ressources naturelles et finissent par poser plus de problèmes qu'elles n'en résolvent au départ. Il est impératif de trouver des solutions scientifiques au défi de satisfaire les besoins d'une population voisine des dix milliards d'habitants, largement urbanisée, et tout en préservant au mieux les eaux, les sols, l'atmosphère et la biodiversité.

c. Écouter, éduquer, agir.

La diversité actuelle des pratiques agricoles et des modes de consommation, les solidarités actives entre travailleurs, dans les campagnes et dans les usines sont riches de solutions pour l'avenir. Ce sont des sujets d'études importants pour comprendre les dynamiques réelles déjà en cours. Mais cela n'est pas suffisant. Il faudra aussi transformer des systèmes actuels inadaptés à la satisfaction du plus grand nombre. Les objectifs de la recherche agronomique au sens large sont donc par construction plus ambitieux que jamais. Ils n'aboutiront pas sans un immense effort de formation parallèle à la recherche et sans des modes de diffusion des innovations sociales et techniques à large échelle. Ces efforts doivent se libérer des contraintes liées à la réalisation de profits capitalistes. Toutes les disciplines - sciences humaines, génétique, agronomie, zootechnie, écologie, microbiologie et physiologie des plantes et des animaux- sont à mobiliser pour éclairer et contribuer à cette révolution agro-écologique. En outre, une recherche nationale, mettant en cohérence la diversité des connaissances acquises intégrant l'ensemble de ces disciplines est nécessaire pour y réussir.

2. La situation de la recherche agronomique est préoccupante.

Or la recherche agronomique publique est en crise.

a. Des personnels à bout.

Les laboratoires souffrent avant tout d'un manque criant de personnel titulaire permanent, dans toutes les catégories des adjoints techniques aux chercheurs. Dans le domaine expérimental en particulier, la qualité des mesures et leur répétition pendant parfois plusieurs années voire des dizaines d'années sont nécessaires pour révéler les véritables phénomènes et en tirer les lois qui peuvent être la base de solutions durables. L'automatisation a fait d'énormes progrès, mais ces recherches demandent une maintenance exigeante en qualification et en expérience. Le non remplacement et l'impréparation de nombreux départs à la retraite a souvent brisé la chaîne de transmission entre générations de techniciens et ingénieurs. La précarité désespère une génération de jeunes chercheurs et techniciens qui fuient un système, qui ne leur fait aucune place digne de leurs qualifications. De plus en plus de tâches sont externalisées vers le privé. La tendance à faire des organismes des agences de moyens au service d'objectifs définis ailleurs, et que certains veulent encore plus accentuer, anémie les laboratoires en les vidant de leurs compétences durables. A l'INRAE aussi on déplore le recours systématique à des cabinets externes pour faire évoluer les procédures et imprimer à ce service public un « management » calqué sur celui des entreprises privées ; cela sans compter le gaspillage d'argent public ainsi offerts à ces cabinets. La gestion de données et la logistique d'informatique souffrent cruellement d'un manque de moyen permanent. La mise en œuvre des nouveaux outils, faute de plan de formation intégré à leur conception, entretient un travail en mode dégradé déprimant pour les agents et inefficace, notamment dans le secteur administratif.

b. La concurrence partout qui mine les solidarités.

Au nom d'une soi-disant « excellence », la compétition est renforcée à tous les niveaux, pour trouver un poste, faire sa place dans une équipe, progresser dans sa carrière, comme pour obtenir des moyens de travail. Le temps passé à écrire, évaluer, justifier des projets à court terme est perdu à jamais. C'est au minimum 30 à 40 % de notre temps de travail qui part ainsi en fumée dans des tâches inutiles. Contre toute logique et malgré le bilan de ce système, depuis vingt ans, tous les gouvernants français sans exception n'ont eu de cesse d'aggraver cette compétition généralisée encore renforcée par le gouvernement de Macron-Vidal avec la Loi LPR.

c. L'inflation managériale et communicante.

La montée en puissance du *new public management* souvent présenté comme la conséquence inéluctable de la mise en œuvre de nouvelles techniques de communication, contribue puissamment à la dégradation des relations de travail. Ce management envahit tout du fait de la nécessité de monter des projets de plus en plus complexes et des *usines à gaz*. La part du management dans l'INRAE grandit ainsi chaque jour au détriment de la science et de la satisfaction des besoins techniques. Le rôle scientifique des unités de l'INRAE est de plus en plus réduit au profit de leur rôle logistique et managérial. Les personnels ont le sentiment que le caractère expérimental, de terrain, des recherches de l'Institut disparaît petit à petit.

d. Des moyens publics insuffisants.

Les budgets de l'INRAE n'assurent même plus le maintien même des structures de recherches, laboratoires ou dispositifs expérimentaux. Malgré la multiplication toxique des guichets pour financer leurs recherches, les personnels de l'INRAE ne voient aucune modification sensible des moyens par chercheur depuis des années. C'est le règne du financement sur projets à court terme. Si des fonds importants sont parfois mobilisés sur des thématiques n'émergeant souvent que selon la mode du moment, c'est trop souvent au détriment des recherches de fond. Ce système basé sur le court terme conduit à l'arrêt de certaines recherches considérées comme pas assez innovantes, avec de graves conséquences comme les maladies à prions, ou à coronavirus, laissées sans moyens durant des années avant que les crises sanitaires n'en révèlent la pertinence.

e. La soumission à des orientations étrangères au bien public.

L'INRAE a un rôle particulier à jouer dans des rapports positifs avec l'enseignement supérieur. Mais il ne doit pas servir à pallier aux manques de moyens et aux impasses de l'enseignement lui-même mis à mal par les politiques universitaires des gouvernements passés. L'éclatement de la recherche de l'enseignement et de l'innovation dans des pôles géographiques autour de grandes entreprises et plus ou moins sous la tutelle de méga-universités, provoque une dispersion des forces de l'INRAE en dehors de toute cohérence nationale de l'organisme. Il convient de libérer l'INRAE des contraintes liées aux pôles de compétitivité, ou des grands centres universitaires auxquels il est associé.

De plus, privés de ressources récurrentes, les laboratoires sont contraints à rechercher leurs moyens à des appels d'offres aux objectifs parfois éloignés des vrais enjeux définis par l'INRAE. C'est dans ces appels d'offres finalisés que se trouvent les moyens financiers les plus importants, mais où apparaissent le mieux les intérêts privés plus ou moins directement représentés dans leurs comités de pilotage. Et cela alors même que la contribution financière du secteur privé y est extrêmement réduite. Enfin le CIR, dont personne ne peut plus cacher qu'il sert essentiellement à la spéculation et alimente principalement les banques et assurances, détourne du secteur public 7 milliards d'euros (plus que les budgets d'Etat de l'INRAE et du CNRS réunis), sans aucun contrôle et sans réel impact sur le développement d'une recherche de haut niveau dans les entreprises.

3. Redonner du pouvoir et de la confiance aux personnels de la recherche à l'INRAE

a. Des orientations indépendantes, émanant de structures collégiales et démocratiques de concertation et des résultats accessibles libres de droits.

L'INRAE doit pouvoir construire sa stratégie et ses orientations de façon souveraine et démocratique. Les conseils scientifiques et d'éthique doivent avoir voix délibérative au conseil d'administration. Ils doivent avoir des moyens d'action et d'arbitrage sur l'affectation des ressources. Les conseils scientifiques de département doivent aussi disposer des prérogatives sur l'affectation des moyens et des postes.

La diversité des approches scientifiques doit être respectée et pour cela il faut cesser absolument l'évaluation en fonction du nombre de publications dans quelques revues de prestige et plus généralement la pression excessive sur la publication, qui induit une explosion du nombre

de publications que les chercheurs n'arrivent même plus à lire. En particulier, dans un domaine aussi finalisé que nos recherches, la preuve doit être avant tout basée sur l'expérimentation dotée de moyens suffisants. Les hypothèses invalidées, difficiles pourtant à publier, doivent être considérées avec le même intérêt que les découvertes "disruptives" ou brillantes ou à la mode. La communication doit servir la science et non l'inverse. Il faut donner les moyens de répéter les expériences sans que l'originalité à tout crin soit un gage absolu de qualité des recherches.

Il faut aussi que tous les résultats soient accessibles, sans frein de propriété intellectuelle sur les connaissances. Tout résultat acquis à l'aide de fonds publics, avec ou sans participation de partenaires privés, doit être considéré comme public et inaliénable. **Aucun brevet ne doit être déposé sur des organismes vivants ni sur l'information génétique, à quelque niveau que ce soit, du gène à l'espèce.**

b. Des droits étendus pour les personnels à défendre leurs intérêts

La loi de transformation de la Fonction Publique, qui met l'ensemble des processus sociaux dans les seules mains de la hiérarchie doit être abrogée. Les prérogatives des instances de gestion des carrières (CAP) doivent être établies. Des représentants du personnel doivent participer à toutes les instances de décision à tous les niveaux de l'organisme. Munis de prérogatives nouvelles et de pouvoirs étendus, ils doivent pouvoir statuer sur les carrières, les questions disciplinaires et les mobilités. Des comités d'hygiène et de sécurité doivent être maintenus aux niveaux national et local dans l'INRAE. La règle de l'obligation de résultat doit être pleinement rétablie pour ce qui concerne la responsabilité de l'employeur. Des moyens nouveaux doivent être donnés à ces instances.

4. Une rupture radicale avec la politique passée concernant le niveau et le mode d'allocation des moyens nouveaux

a. Des moyens récurrents à la hauteur des besoins.

Les laboratoires doivent fonctionner sur la base d'un soutien récurrent, sans que les équipes perdent du temps à rechercher des moyens. L'ANR comme le CIR doivent être supprimés et les fonds correspondants utilisés pour ce soutien récurrent permettant d'envisager les recherches sur le long terme et en toute indépendance des bailleurs de fond ou de la mode. Assurer à chaque agent INRAE les 15 000 € moyens nécessaires à son travail ne demanderait ainsi que 15 % du montant du CIR en 2020. **Cela implique de revenir sur toutes les lois qui ont mis en place la paupérisation des laboratoires** sous Sarkozy-Pécresse (ANR, HCERES, niches fiscales du CIR...), Hollande-Fioraso (autonomisation des universités, accroissement des moyens de l'ANR) et Macron-Vidal (LPR). Les milliards jetés par les fenêtres de ces usines à gaz, déclinés aux plans locaux par les IDEX, LABEX, Université de Recherche... doivent aussi revenir dans les organismes et les Universités sous forme de crédits récurrents.

b. Un tel programme nécessite des moyens nouveaux.

La LPR de 2021 doit être immédiatement abrogée. Entre 2000 et 2019, l'INRA a vu ses effectifs de titulaires baisser de 12% et le ratio techniciens/ chercheurs est passé de 2,5 à 1,8. Inversement, il faut embaucher chaque année **des centaines de titulaires, au moins 330**

postes de chercheurs, d'ingénieurs et d'assistants ingénieurs et de 660 techniciens dans toutes les disciplines, tous les métiers, dans les secrétariats, les laboratoires et sur les unités expérimentales. L'ensemble des fonctions de la recherche doivent être occupées par des titulaires sous le statut de la fonction publique, gage d'indépendance de la recherche publique. Cela passe aussi par la **titularisation des milliers de personnels précaires de toutes catégories occupant des fonctions pérennes**, qui représentent actuellement près de 25% des emplois de l'INRAE. Les évolutions d'activités doivent se faire sans frein dans la carrière des agents et des formations. La situation des femmes doit faire l'objet d'une attention particulière et la parentalité ne doit jamais être un frein au développement des carrières

c. Augmenter les salaires.

Le régime indemnitaire mine les solidarités. Le RIFSEEP pour les ITA (décret de 2015) comme le RIPEC pour les chercheurs visent à complètement individualiser les rémunérations. Nous revendiquons la fin des primes au mérite, c'est -à -dire à la tête du client et à leur place, des augmentations de salaire pour que ces montants contribuent aussi aux contributions sociales. A l'inverse, pour rétablir a minima la justice salariale et la dignité des personnels de l'INRAE comme de ceux de toute la Fonction Publique, le point d'indice doit augmenter de 20 % pour rattraper 20 ans de chute quasiment ininterrompue. Il est impensable que le point d'indice continue à être bloqué, comme c'est prévu alors que hausses des prix et inflation explosent.

d. Décloisonner les corps refondre la grille

La grille doit être simplifiée par abandon des grades et reprofilage de l'évolution de la carrière, les échelons étant plus courts au début de la carrière. Les corps correspondent à des niveaux de qualification sur une échelle de diplômes nationaux

5. La CGT-INRAE fait siennes les revendications confédérales:

- SMIC à 2000 € brut, Intégration de toutes les primes dans le salaire fixe et augmentation de 20% de la valeur du point d'indice Fonction Publique.
- 32 heures par semaine
- Retraite à 60 ans avec une pension égale à 75 % du salaire des six derniers mois au bout de 37,5 ans de cotisations. Pas de retraite par points
- Abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique et réinstauration de commissions paritaires avec des pouvoirs étendus
- Nationalisation des monopoles de l'agro-alimentaire français et restauration de la vocation première du secteur coopératif, à commencer dans le domaine du crédit et de la banque.